

Liberté Égalité Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

service eau

Affaire suivie par Pierre Lavielle LET211606 Tél: 05 59 80 87 18

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau. le

† 3 DEC. 2021

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2021-12-08-00001 du 8 décembre 2021 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement relatif au complément de protection de la RD 802 sur gave de Pau sur la commune de Mazères Lezons.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité travaux et milieux aquatiques

Stéphanie Lebret

Direction Patrimoine et Infrastructures départementales UTD Pau et Est Béarn 117 avenue de Montardon 64000 PAU